

# LA CHAPELLE-BALOUË

## SÉANCE DU VENDREDI 10 JUILLET 2020

---

L'an deux mille vingt, le vendredi 10 juillet, les membres du Conseil municipal de la Commune de La Chapelle-Balouë, se sont réunis à 18h00 à la salle Aristide Carteau, sur la convocation qui leur a été adressée par la Maire le lundi 06 juillet 2020, en application de l'article R.131 du code électoral.

### ÉTAIENT PRÉSENTS :

- M. Don-Jacques ANDREANI
- Mme France-Muriel BLANCHE
- M. Jean-Marie BONNEFONT
- Mme Sophie DEBELLEIX
- Mme Sylvie GAGNEUX
- Mme Béatrice GOMES
- M. Jean LEROUX
- Mme Karine MAILLOCHON
- M. Franck MARTIN
- M. Jérôme PASDELOU

### ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

- M. Jean-Marie BONNEFONT (procuration)

### ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :

- Mme Christiane BERSOUX

### PARTICIPAIENT À LA RÉUNION :

Séance à huis clos, en raison des mesures sanitaires.

## **ORDRE DU JOUR : MISE EN PLACE DU CONSEIL MUNICIPAL**

1- Désignation du délégué et des suppléants pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2020

Mme la Maire Béatrice GOMES ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Jérôme PASDELOU est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

Mme la Maire prend acte de la procuration de M. Jean-Marie BONNEFONT.

### **Préambule : Lecture de la lettre de la Préfecture concernant les élections sénatoriales**

Mme la Maire informe le Conseil que conformément au décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, les élections se dérouleront le dimanche 27 septembre 2020.

Mme la Maire rappelle qu'il s'agit de nommer un titulaire et trois suppléants pour représenter notre commune.

### **1. Election des délégués**

#### 1.1. Election du délégué titulaire

Mme la Maire demande qui se propose.

Mme la Maire est la seule à se porter candidate à la fonction de déléguée titulaire.

Il est procédé au vote à bulletin secret. Le résultat du vote est le suivant :

- Mme Béatrice GOMES : **7 voix**
- M. Jérôme PASDELOU : **2 voix**
- M. Don Jacques ANDREANI : **1 voix**

Mme Béatrice GOMES est donc élue déléguée titulaire de la commune pour les élections sénatoriales, à la majorité absolue.

### 1.2. Election des 3 délégués suppléants

#### ▶ Premier suppléant :

Mme La Maire demande qui se propose.

M. Jérôme PASDELOU se porte candidat pour être le premier suppléant.

Il est procédé au vote à bulletin secret. Le résultat du vote est le suivant :

- M. Jérôme PASDELOU : **7 voix**
- Mme Karine MAILLOCHON : **1 voix**
- Votes blancs : **2**

M. Jérôme PASDELOU est donc élu premier suppléant de la commune pour les élections sénatoriales, à la majorité absolue.

#### ▶ Deuxième suppléant :

Mme la Maire demande qui se propose.

M. Franck MARTIN se porte candidat pour être le second suppléant.

Il est procédé au vote à bulletin secret. Le résultat du vote est le suivant :

- M. Franck MARTIN : **10 voix**

M. Franck MARTIN est donc élu second suppléant de la commune pour les élections sénatoriales, à l'unanimité.

#### ▶ Troisième suppléant :

Mme la Maire demande qui se propose.

Mme France-Muriel BLANCHE se porte candidate pour être le troisième suppléant.

Il est procédé au vote à bulletin secret. Le résultat du vote est le suivant :

- Mme France-Muriel BLANCHE : **9 voix**

- Vote blanc : **1**

Mme France-Muriel BLANCHE est donc élue troisième suppléante de la commune pour les élections sénatoriales, à la majorité absolue.

Madame la Maire clôt le scrutin, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 19h00.

**Madame la Maire, Béatrice GOMES**

